

## LA PARTICIPATION ÉLECTORALE EN HAUTE-NORMANDIE AU PRINTEMPS 2007

### La préférence se porte sur les présidentielles

La participation électorale en Haute-Normandie, comme en France, est importante pour les élections de 2007, notamment pour la présidentielle. Les plus de 35 ans et les Haut-Normandes font partie des personnes qui se sont le plus mobilisées. A l'inverse, les jeunes, les habitants des villes et les personnes éloignées du marché du travail votent moins systématiquement.

**E**n avril 2007, 1,28 million de personnes sont inscrites sur les listes électorales en Haute-Normandie en vue des élections présidentielles et législatives (soit 92 % de la population en âge de voter). Les électeurs se sont rendus aux urnes en plus grand nombre qu'en 2002.

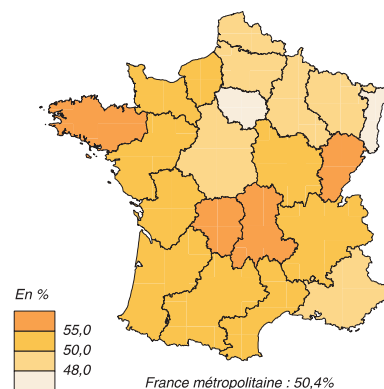
L'élection présidentielle a été le suffrage le plus mobilisateur de l'année 2007 avec 80 % de participation systématique sur l'ensemble du territoire (un vote aux deux tours de scrutin). On peut y voir une réponse au résultat du 1er tour de la précédente élection présidentielle, en partie due à une plus faible participation électorale (73 %). C'est à partir de 35 ans que les Français se déplacent le plus systématiquement pour élire le président (70 % avant 35 ans et 80 % après 35 ans).

Pour les élections législatives, les citoyens se sentent nettement moins concernés. Le taux de participation systématique est de 53 % (en baisse de 1 point par rapport à 2002).

La participation haut-normande aux deux élections se place dans la moyenne nationale. Le taux régional de participation systématique est de 51 %, supérieur de 1 point à la moyenne nationale et le taux d'abstention systématique (9 %) est inférieur d'un demi-point au taux national.

Parmi les régions françaises, le Limousin et l'Auvergne sont en tête du palmarès du civisme électoral avec près de 60 % de votes systématiques. La Franche-Comté obtient pour sa part le taux le plus faible d'abstention (7 %).

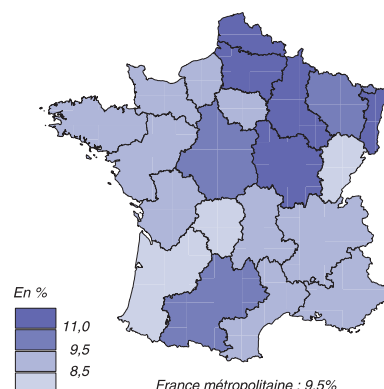
#### PARTICIPATION SYSTÉMATIQUE



Source : Insee - Enquête participation électorale 2007

© IGN - 2008

#### ABSTENTION SYSTÉMATIQUE



Source : Insee - Enquête participation électorale 2007

© IGN - 2008

## DÉFINITIONS

**L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins organisés au cours de l'année (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu son député dès le premier tour). A l'opposé, la participation systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.**

**Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.**

Au contraire, les régions françaises où la participation électorale suscite un moindre intérêt sont l'Alsace (47 % de votes systématiques et 12 % d'abstention) et l'Île-de-France (46 % et 9 %).

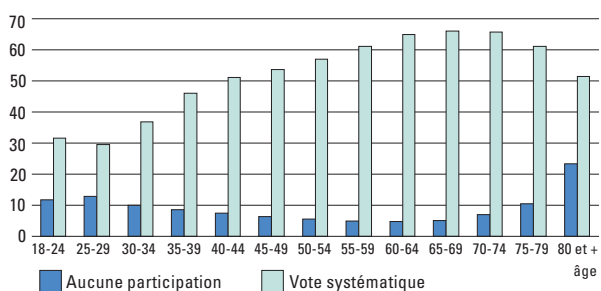
## JEUNESSE ET PARTICIPATION ÉLECTORALE

Avant 35 ans, les citoyens haut-normands inscrits sont moins d'un tiers à voter systématiquement aux deux élections. Cependant, parmi les personnes qui ont effectué leur première inscription sur les listes électorales fin 2006, 37 % ont exprimé un vote systématique.

Les 35-39 ans haut-normands se sont beaucoup plus déplacés pour aller voter qu'en moyenne nationale, plus de 10 points au-delà de cette moyenne.

A partir de 40 ans, plus de la moitié des électeurs participe systématiquement à tous les tours de scrutins. En corollaire, la diminution du nombre des abstentions devient significative. Cependant, les abstentions deviennent à nouveau plus nombreuses à partir de 80 ans, près d'un quart des inscrits ne se sont pas déplacés.

**PARTICIPATION ÉLECTORALE SELON L'ÂGE EN HAUTE-NORMANDIE**



Source : Insee - Enquête participation électorale 2007

Unité : %

## UN COMPORTEMENT FÉMININ DIFFÉRENT EN HAUTE-NORMANDIE

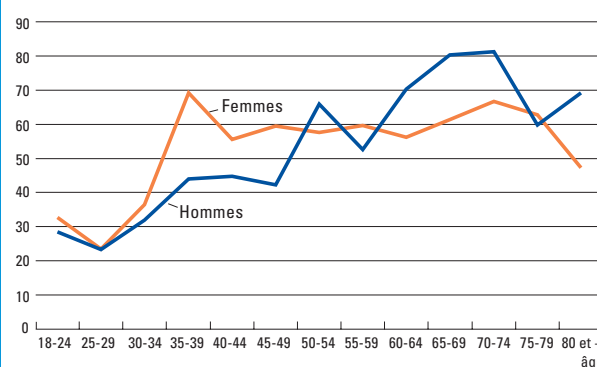
Une différence de comportement dans le vote est visible en Haute-Normandie entre les hommes et les femmes. Jusqu'à 50 ans, les femmes se tournent da-

vantage vers les urnes que les hommes, et notamment entre 35 et 50 ans où leur mobilisation est beaucoup plus importante (près de 20 points).

A partir de 40 ans, les femmes ont un comportement électoral plus régulier quel que soit leur âge.

De plus, les Haut-Normandes font un peu plus acte de civisme électoral que leurs homologues métropolitaines : 52 % d'entre elles ont voté de manière systématique, 50 % en moyenne métropolitaine. C'est une particularité régionale puisque pour la France métropolitaine hommes et femmes votent dans les mêmes proportions.

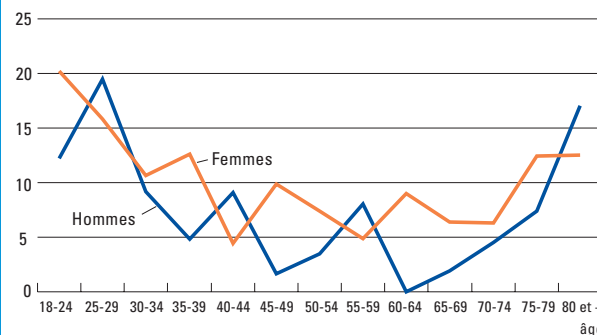
**POURCENTAGE DE VOTANTS SYSTÉMATIQUES AUX ÉLECTIONS 2007 EN HAUTE-NORMANDIE**



Source : Insee - Enquête participation électorale 2007

Unité : %

**TAUX D'ABSTENTION PAR SEXE AUX ÉLECTIONS 2007 EN HAUTE-NORMANDIE**



Source : Insee - Enquête participation électorale 2007

Unité : %

## RURALITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PROFESSIONNELLE

Au niveau national comme régional, plus on s'éloigne des centres urbains et plus forte est la participation aux élections.

La participation électorale massive de la population résidant dans des communes rurales est manifeste en Haute-Normandie : 66 % de la population de ces zones géographiques n'a omis aucun tour de scrutin et seul 5 % de la population s'est abstenu à chaque scrutin. En se rapprochant des centres urbains, le taux de vote systématique atteint 47 % et le taux d'abstention

systematique avoisine les 10 %.

Ce comportement est similaire au niveau national dans des proportions moins importantes. L'écart n'est que de 6 points entre la population votant de façon systématique dans les pôles urbains et celle votant dans les communes rurales (19 points en Haute-Normandie).

Ce clivage « rural/urbain » se retrouve dans les catégories socioprofessionnelles. En effet, les agriculteurs exploitants sont les plus nombreux à être passés par l'isoloir. Les catégories socioprofessionnelles « supérieures » ou indépendants (cadres, professions intellectuelles supérieures, agriculteurs exploitants, commerçants et chefs d'entreprise) flirtent avec les 60 % de participation systématique alors que 40 % des personnes éloignées du marché du travail votent systématiquement.

Les employés et les ouvriers ont un comportement proche de la moyenne. Cependant, les ouvriers qualifiés se sentent davantage concernés par les élections que ceux qui ne le sont pas (2 points d'écart) □

Bertrand ANOUILH

### SOURCES

*Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur et l'autorisation de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant des votants systématiques, des abstentionnistes systématiques et des électeurs plus ou moins intermittents. D'abord nationales, ces opérations sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales.*

*L'enquête participation 2007-2008 concerne les élections présidentielle et législatives de 2007 et concernera les élections municipales de 2008. Pour cela, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'Insee. Ce fichier permet d'éviter les inscriptions multiples : quand une personne s'inscrit dans une commune, par exemple à la suite d'un déménagement, l'Insee en est informé par un avis envoyé par cette commune ; à son tour, il informe l'ancienne commune d'inscription pour qu'elle procède à sa radiation. Ce fichier ne sert pas à établir les listes électorales. Il peut donc exister de légers écarts entre le nombre d'inscrits dans la liste électorale de la commune et le nombre d'inscrits au fichier de l'Insee pour cette commune.*

*La participation aux élections est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins.*

*Le fichier national des électeurs comporte peu d'informations sociodémographiques, essentiellement l'âge et le genre. D'autres informations (diplôme, situation familiale, etc.) sont obtenues par un rapprochement avec l'échantillon démographique permanent, qui rassemble les bulletins d'état-civil et les bulletins de recensement d'un centième de la population ; elles proviennent alors du recensement de 1999.*